



GRAND PRIX STRATÉGIES DE L'INNOVATION MÉDIA 2023

INITIATIVES ÉDITORIALES |
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉDITORIAL |
DIVERSIFICATION DE LA MARQUE MÉDIA |
OFFRE DE RÉGIE | STRATÉGIE DE DIFFUSION,
DE RELATIONS CLIENTS | DISPOSITIF DE
COMMUNICATION POUR UN MÉDIA |

PRÉSENTEZ VOS MEILLEURS LANCEMENTS, PROGRAMMES,
VOS PLUS BELLES INITIATIVES ÉDITORIALES, VOS STRATÉGIES
DE DÉVELOPPEMENT ÉDITORIAL, DE DIVERSIFICATION DE LA MARQUE,
VOS OFFRES RÉGIES, VOS STRATÉGIES DE DIFFUSION, VOS DISPOSITIFS
DE COMMUNICATION AVANT LE **9 FÉVRIER 2023**

CONTACT INSCRIPTIONS : **CÉCILE RUBBEN** / CRUBBEN@STRATEGIES.FR
CONTACT PARTENARIAT : **CÉLINE REINE** / CREINE@STRATEGIES.FR

EN PARTENARIAT AVEC



AVEC LE SOUTIEN DE



GRAND PRIX STRATÉGIES DE L'INNOVATION MEDIA 2023

Boulogne, le 14 novembre 2022

Madame, Monsieur,

Stratégies accompagne tous les professionnels du marketing, de la communication et des médias grâce à ses supports rédactionnels mais également à ses Grands Prix qui proposent depuis 40 ans un benchmark des meilleures réalisations.

Pour représenter au mieux les attentes de notre communauté et mettre à l'honneur les médias dans leur ensemble, nous avons lancé il y a 6 ans le Grand Prix Stratégies de l'Innovation Média. Cet événement a pour objectif de montrer la capacité des médias à innover, se renouveler tant au niveau de la créativité et diversité des contenus, des formats, que dans leur offre de régie, leur stratégie de diffusion, de diversification et leurs dispositifs de communication.

Nous invitons donc les éditeurs, les directions marketing des médias, les régies et leurs annonceurs, les sociétés de production, mais également les conseils en communication (agences de publicité, médias, design, digital, événementiel, marketing client) à participer à cet événement en présentant leurs réalisations les plus exemplaires développées entre novembre 2021 et février 2023.

Un jury, composé de professionnels des médias, des régies, d'annonceurs et d'agences, se réunira mi-mars pour établir ce palmarès 2023 qui sera présenté lors d'une remise des Prix, réunissant la profession au printemps.

Lors de cette cérémonie, seront également décernés par la Rédaction 3 Prix spéciaux : l'annonceur, la régie et l'éditeur de l'année.

Nous sommes à votre entière disposition pour tout complément d'information et comptons vivement sur votre participation pour faire de cette 7e édition un succès et surtout une référence pour tous les acteurs de ce secteur.

Bien cordialement,
L'équipe Grands Prix Stratégies

STRATÉGIES

LES RAISONS D'ÊTRE

- Mettre à l'honneur un secteur, les médias, en perpétuelle évolution
- Désigner et récompenser chaque année les meilleures innovations dans les médias, les meilleures initiatives éditoriales, les meilleurs contenus, formats, les meilleures stratégies de développement de marques, les meilleures stratégies de communication, les meilleurs supports
- Etablir un benchmark des meilleures initiatives du marché

LE JURY

- Le jury se réunira en mars 2023
- Il est composé de directeurs de la rédaction, rédacteurs en chef, journalistes (TV, presse, Internet) directeurs de régies, directeurs de la communication et marketing dans les médias, annonceurs, agences
- Le jury désigne, en toute transparence, les Prix Or, Argent et Bronze par catégorie ainsi que le Grand Prix
- Le jury peut décider librement de récompenser ou pas certaines catégories en fonction de la qualité des dossiers présentés
- Les dossiers « Grandes causes » ne concourent pas pour le Grand Prix sauf avis contraire du jury
- Le jury peut décider de reclasser un dossier, voire de créer une nouvelle catégorie
- Il est rappelé que les membres du jury s'abstiennent de voter pour les dossiers dont ils sont partie prenante.

LES CRITÈRES DE NOTATION

Pour chaque dossier, le jury s'attachera à juger :

- la stratégie de lancement du média ou sa capacité à se renouveler
- l'éco système du média
- la stratégie éditoriale, la créativité et l'audace des initiatives
- la qualité des réalisations et des résultats

LES PARTICIPANTS

Les médias (éditeurs, rédactions, marketing), les régies et leurs annonceurs, les sociétés de production, mais également les conseils en communication (agences de publicité, design, digital, événementiel, marketing client) sont invités à déposer leurs meilleurs dossiers.

LA PÉRIODE DE QUALIFICATION

Vous pouvez présenter tous les travaux parus entre novembre 2021 et février 2023

LA CLÔTURE DES INSCRIPTIONS ET REMISE DES ÉLÉMENTS

Le dossier doit être remis avant le jeudi 9 février 2023. Tout dossier non complet ne pourra être pris en compte. En aucun cas une inscription pourra être annulée ou retirée de la compétition après ce 9 février 2023. Attention, tout dossier inscrit après la date de clôture, en accord avec l'organisation, fera l'objet d'une majoration de ses tarifs de 200€HT (cf. page 4).

LES DROITS D'INSCRIPTION

Un droit d'inscription vous sera demandé ainsi que des frais de participation par réalisation présentée :

Pour l'ensemble des catégories :

• DROIT D'INSCRIPTION : 600€ HT (commun à toutes les catégories)

Par dossier déposé :

• FRAIS DE PARTICIPATION : 550€ HT par réalisation présentée

Les dossiers remis, après le 9 février feront l'objet d'une majoration de leur frais de participation de 200€ HT.

Le règlement de l'inscription doit être effectué au plus tard le 17 février 2023 ; en cas de non-réception du règlement, l'organisation se réserve le droit de ne pas présenter le dossier à la réunion de jury.

LA PROMOTION DES RÉSULTATS

La remise des prix sera l'occasion de dévoiler et de mettre à l'honneur les réalisations primées dans chacune des catégories ainsi que le Grand Prix 2023. Cette remise de prix se tiendra **en mai** prochain, en présence des professionnels de ce secteur.

Le palmarès sera diffusé sur tous les supports Stratégies et dans son intégralité dans une newsletter spécifique et sur notre site strategies.fr/nos-evenements le lendemain de la cérémonie.

Pour valoriser leur récompense, les lauréats des Prix et du Grand Prix recevront le logo de leur distinction. Ce logo pourra être utilisé sur tous les supports de communication du média, de la marque ou de l'agence. Pour plus de renseignements, nous contacter.

RENSEIGNEMENTS

Cécile RUBBEN

E-mail: crubben@strategies.fr

www.strategies.fr/nos-evenements

Sarah OUERIEMMI

E-mail: s.oueriemmi@strategies.fr

L'INSCRIPTION ET L'ENVOI DES ÉLÉMENTS PHYSIQUES

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié : grandprixstrategies.plateformecandidature.com

Le règlement s'effectue sur la plateforme : inscriptiongrandsprix.strategies.fr

Merci d'envoyer à l'adresse suivante les éventuels éléments physiques qui complètent votre inscription :

• documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)

• Objets : goodies, packaging, produit... (en 5 exemplaires)

Mention obligatoire sur chaque envoi

GRAND PRIX STRATÉGIES DE L'INNOVATION MEDIA 2023

à l'attention de Cécile RUBBEN

Stratégies

4 bis rue de la Pyramide

92100 Boulogne Billancourt

Livraison des plis entre 10h et 17h

Important : Merci de nous prévenir par email de chaque envoi de dossier (et de son contenu) avant la date de clôture.

Ne disposant pas d'accueil au sein du magazine Stratégies, pour tout envoi par coursier, merci de bien communiquer à celui-ci les coordonnées de Cécile Rubben afin de garantir la bonne réception de vos dossiers.

DESCRIPTIF DES CATÉGORIES

1 MEILLEURES INITIATIVES ÉDITORIALES

- 1.a Meilleur programme, meilleure émission, meilleure initiative, innovation en radio
- 1.b Meilleur programme TV ou SVOD (émission, fiction, reportage, documentaire, divertissement)
- 1.c Meilleur lancement, nouvelle formule de presse (presse quotidienne, magazine, professionnelle)
- 1.d Meilleur hors-série, numéro spécial
- 1.e Meilleure Une de presse
- 1.f Meilleur programme, initiative sur un média digital pure player
- 1.g Meilleur programme, initiative sur un média digital (émission, reportage, documentaire)
- 1.h Meilleur Podcast natif
- 1.i Meilleur lancement ou refonte d'un média
- 1.j Meilleure innovation dans le traitement de l'information (tous médias confondus)
- 1.k Meilleure enquête (tous médias confondus)

2 MEILLEURE STRATÉGIE DE DEVELOPPEMENT ÉDITORIAL

- 2.a Meilleure stratégie vidéo
- 2.b Meilleure présence sur les réseaux sociaux, stratégie d'interactivité : live vidéo...
- 2.c Meilleur contenu média développé pour les enceintes connectées
- 2.d Meilleure application
- 2.e Meilleur programme ou support, multi-écran

3 MEILLEURE DIVERSIFICATION DE LA MARQUE MÉDIA

- Conquête de nouveaux territoires, opérations développées pour un tiers
- 3.a Meilleur événement
 - 3.b Meilleure déclinaison de la marque hors événement : mook, lieux...

4 MEILLEURE OFFRE DE RÉGIE, OPÉRATION SPÉCIALE

Opération spéciale, offre radio/vidéo, brand publishing, dispositif d'affichage innovant, nouveaux formats publicitaires

5 MEILLEURE STRATÉGIE DE DIFFUSION, DE RELATIONS CLIENTS

Développement digital de la diffusion, d'abonnement...

6 MEILLEUR DISPOSITIF DE COMMUNICATION POUR UN MÉDIA, UNE RÉGIE

- 6.a Meilleure identité visuelle d'un nouveau média, nouvelle identité d'un média existant, meilleur habillage
- 6.b Meilleure plateforme de marque média, site
- 6.c Meilleur événement Grand Public, événement de relations publics (grille de rentrée, lancement...),
Meilleure opération spéciale, coup de communication, partenariat média éditorial, opération d'influence
- 6.d Meilleure campagne de publicité, de communication (tous supports, plateformes)

7 MEILLEURE STRATÉGIE RSE D'UN MÉDIA, D'UNE RÉGIE

Programme, ligne ou initiative éditoriale, fonctionnement destiné à avoir un impact sur l'environnement, l'inclusion ou la vie sociale. En fonction des dossiers reçus, une catégorie non citée pourra être ouverte.

En fonction des dossiers reçus, une catégorie non citée pourra être ouverte.

IMPORTANT
NE PAS FAIRE
APPARAÎTRE LE NOM
OU LE LOGO DE
L'AGENCE SUR TOUS
LES DOCUMENTS
FOURNIS

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur notre site dédié

grandprixstrategies.plateformecandidature.com

IMPORTANT
NE PAS FAIRE
APPARAÎTRE LE NOM
OU LE LOGO DE
L'AGENCE SUR TOUS
LES DOCUMENTS
FOURNIS

COMPOSITION DU DOSSIER

Le **CHOIX DE LA CATÉGORIE** dans laquelle vous vous inscrivez : cf page 5

La FICHE DE RENSEIGNEMENTS : ÉQUIPE - CONTACTS

Merci de la compléter avec précision, ces informations peuvent être reprises dans Stratégies, les adresses email nous servent à vous envoyer les invitations électroniques pour la cérémonie de remise des Prix.

Le **DESCRIPTIF DE VOTRE RÉALISATION** en 4 points :

- CONTEXTE, PROBLEMATIQUE, OBJECTIFS
- STRATÉGIE : ACTIONS MISES EN PLACE - CARACTÈRE DIVERSIFIANT
- ANALYSE DES RESULTATS : EN QUOI EST-CE UNE PERFORMANCE, UN SUCCÈS ?
- CHIFFRES CLÉS : audience, diffusion, CA, viralité, téléchargement, évolution vs n°1 (en chiffre, en pourcentage, en part de marché...)

Les **ÉLÉMENTS CRÉATIFS** : 500MB maximum par fichier

Pour plus de simplicité et de clarté, nous vous recommandons de nous adresser une présentation numérique de votre dossier. Il peut s'agir d'un film de 2 minutes maximum (case study) ou d'un PDF (10 pages maximum).

IMPORTANT : ne pas incruster le logo ou le nom de l'agence sur les vidéos, visuels, PDF.

Lors de la réunion du jury, le nom de l'agence ne sera pas communiqué.

Formats acceptés :

- Visuels : Format .jpg / 10 visuels maximum par réalisation
- Liens : URL du site Internet ou Intranet
- Films : Format .mov ou .mp4 / 500MB maximum
- Audio : fichier .mp3

Les CRÉDITS :

Les informations communiquées sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et ne pourront être modifiées par la suite. Si vous préférez, renvoyez-nous à crubben@strategies.fr la fiche « crédits rédaction » que vous trouverez p8 de ce dossier.

Le **RÉSUMÉ** de votre dispositif :

Un descriptif de celui-ci en 2 phrases et un visuel

Le RÈGLEMENT :

Votre règlement aux frais d'organisation du Grand Prix Stratégies de l'innovation média 2023 doit être joint à votre inscription. Nous ne pourrions prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 17 février 2023.

Le règlement s'effectue sur la plateforme : inscriptiongrandsprix.strategies.fr

En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 9 février 2023.

Les modes de règlement suivants sont proposés :

Règlement par carte bancaire

Virement : Banque : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS 16e

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 3000 3033 8300 0201 0050 425

BIC : SOGEFRPP

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPIM23**

DOSSIER DE CANDIDATURE (SUITE)

ENVOI D'ÉLÉMENTS PHYSIQUES :

Votre dossier peut être complété par l'envoi des éléments suivants :

- Documents papier : magazines, flyers, mailing, photos, etc. (en 5 exemplaires)
- Objets : goodies, packaging, produit... (en 5 exemplaires)

IMPORTANT
NE PAS FAIRE
APPARAÎTRE LE NOM
OU LE LOGO DE
L'AGENCE SUR TOUS
LES DOCUMENTS
FOURNIS

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.

Nous vous informons que des éléments supplémentaires seront susceptibles de vous être demandés pour la remise des Prix, à savoir :

- 4 visuels haute définition (format .eps en 300 dpi - 1920 x 1080 pixels)
- Un film de 30 secondes maximum (format .mov non compressé - 1920 x 1080 pixels minimum)

Stratégies décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des éléments présentés.

Tous les éléments de participation non réclamés avant le vendredi 26 mars 2021 ne seront pas conservés.

SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES :

Merci de respecter les formats ci-dessous.

Visuels : .jpg

Audio : .mp3

Vidéos : .mov ou .mp4 / 500MB maximum

	Vidéo Aspect Ratio	Résolution	Format / Codec	Audio
Recommandé	Full HD 1080px	1920px x 1080px	.mov/H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
	HD 720px	1280px x 720px		

Accepté	4:3 ou 16:9	1024px x 576px	.mp4/ H.264	AAC / Stéréo / 48kHz
		720px x 576px		
		854px x 480px		
		640px x 480px		

CRÉDITS RÉDACTION

Vous pouvez compléter directement cette fiche sur la plateforme d'inscription pour chaque réalisation présentée ou nous la transmettre sous format Word par email (crubben@strategies.fr)

Les informations communiquées dans celle-ci sont susceptibles d'être reprises sur un support Stratégies et **ne pourront être modifiées par la suite.**

Nom de la réalisation : _____

Média : _____

Responsable média : _____

Régie : _____

Responsable régie : _____

Annonceur : _____

Responsable annonceur : _____

Agence : _____

Responsable agence : _____

Directeur de la création : _____

Dates de sortie de la réalisation : _____

Informations à éditer sur votre éventuel diplôme (ARGENT - BRONZE) ou trophée (OR) :

- Nom du média : _____

- Nom de l'annonceur ou de la marque : _____

- Nom de l'agence, régie ou prestataire : _____

- Nom de la réalisation : _____

FACTURATION

>> Les informations présentes sur cette fiche sont à renseigner sur la plateforme de facturation : inscriptiongrandsprix.strategies.fr

GRAND PRIX STRATÉGIES DE L'INNOVATION MÉDIA 2023

SOCIÉTÉ (à facturer) : _____

Numéro de SIRET : _____

Adresse : _____

Responsable de l'envoi des éléments : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Fonction : _____ Secteur d'activité : _____

· DROITS D'INSCRIPTION (pour toutes les catégories) =		600 € ^{HT}
· FRAIS DE PARTICIPATION =		+
Par réalisation présentée :	_____ réalisation(s) x 550 € =	_____ € ^{HT}
Attention, pour tout dossier rendu (en accord avec l'organisation) après la date de clôture du 9 février 2023, une majoration des frais de participation sera exigée.		+
Par réalisation présentée :	_____ réalisation(s) x 200 € =	_____ € ^{HT}
	Total ^{HT} =	_____ €
	TVA 20% =	_____ €
	Total ^{TTC} =	_____ €

Nous ne pourrons prendre en considération les participations dont le règlement sera effectué après le 17 février 2023. En aucun cas une inscription ne pourra être annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture, le 9 février 2023.

Merci d'indiquer votre mode de règlement :

Règlement par carte bancaire

Virement

Banque : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PARIS 16^e

IBAN (International Bank Account Number): FR76 3000 3033 8300 0201 0050 425

BIC: SOGEFRPP

Merci de préciser sur l'ordre de virement la référence **GPIM23**

À

Date

Signature et Cachet de la société

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation.

L'agence ou l'entreprise déclare être propriétaire des droits de toute nature permettant la reproduction de sa ou de ses réalisation(s) présentées(s) dans tout support papier ou électronique édité par Stratégies et garantit Stratégies à cet effet.

STRATÉGIES

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX GRANDS PRIX STRATÉGIES

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à l'ensemble des candidats des Grands prix Stratégies.

Est considéré comme candidat, toute société ou groupe de sociétés déposant un ou plusieurs dossier (s) de candidature pour un ou plusieurs Grand (s) prix Stratégies.

Les Grands prix sont organisés par Stratégies, une marque de la société S2C dont la gestion est assurée par Mediaschool Services, SAS au capital de 3 000€ RCS Paris 840 168 926 et dont le siège commercial est situé au 4 bis, rue de la Pyramide à 92100 Boulogne Billancourt.

Dans le cadre de son dépôt de candidature(s), le candidat déclare avoir pris connaissance :

- des présentes Conditions générales de vente
- ainsi que de l'ensemble des renseignements indiqués dans le dossier d'inscription entre autres, et qui seront nécessaires à sa participation au Grand prix Stratégies pour lequel il candidate.

Tout dépôt de candidature(s) à un Grand Prix Stratégies implique l'adhésion totale et entière aux présentes Conditions générales de participation, sans réserve ni restriction.

1 / Assurance et responsabilité

1-1 En qualité d'organisateur des Grands Prix Stratégies, Stratégies fait son affaire de toutes les obligations d'assurances relatives au déroulement de ses événements.

1-2 La responsabilité de Stratégies ne saurait être engagée en cas de perte, de vol, ou de destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat (magazines, flyers, mailing, photos, goodies, packaging, produit, etc.) du fait :

- D'un dysfonctionnement du service postal, d'un service de course, ou de transport (retard d'acheminement ou perte)
- De tout autre cas fortuit intervenant pendant tout le processus de sélection des candidatures

La perte, le vol, ou la destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat ne peuvent donner lieu à aucun dommages et intérêts, ni à aucun remboursement des frais d'inscriptions et des frais de dossier.

2 / Conditions de participation

- Vous pourrez modifier votre candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite d'envoi des candidatures (date de clôture des inscriptions). En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture des inscriptions.
- Veuillez-vous assurer que les informations renseignées soient correctes, car elles pourront être utilisées pour la présentation du palmarès dans les supports Stratégies et lors de la remise des prix. Les contacts demandés (demandés) nous servent à vous faire parvenir les invitations électroniques à la cérémonie.
- Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports Stratégies (blog, chaîne, site). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir Stratégies à cet effet.
- Vous pouvez participer à plusieurs catégories, si le projet correspond aux critères des catégories en question.

3 / Modalités de règlement

Les droits d'inscription et frais de participation peuvent être payés par virement ou par carte bancaire sur inscriptiongrandsprix.strategies.fr. Vous éditez votre facture une fois vos inscriptions validées sur cette plateforme dédiée. Si ceux-ci ne sont pas réglés dans les 10 jours suivant la date de clôture des inscriptions, Stratégies se réserve le droit d'exclure vos candidatures et de ne pas les présenter à la réunion de jury.

4 / Conditions d'annulation par Stratégies

4-1 Force majeure : Est considéré comme cas de force majeure, tout événement remplissant les critères fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher Stratégies soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans l'exécution de ses obligations. Nous nous réservons le droit, notamment en cas de force majeure, ou d'un cas fortuit, d'ajourner, de reporter ou d'annuler un Grand Prix, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.

Stratégies s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas fortuit ou de la force majeure. En cas de report d'une durée supérieure à neuf mois, entre date initiale de cérémonie et nouvelle date de cérémonie, les frais d'inscription préalablement réglés seront entièrement remboursés au candidat.

4-2 En raison de l'épidémie du Covid-19, nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que nous pourrions être amenés à annuler la tenue de nos Grands prix ou à les reporter à une date ultérieure pour répondre aux recommandations des organisations sanitaires et gouvernementales. Dans une telle hypothèse, tous les candidats seront tenus informés, sans délai, de notre décision d'annuler ou de reporter les événements concernés. Les conditions d'annulation précédemment décrites s'appliqueront de la même façon :

- en cas d'annulation du Grand Prix, il n'y aura lieu à aucun dommages et intérêts et les sommes perçues par Stratégies seront entièrement restituées au candidat ; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.
- en cas de report du Grand prix dans les neuf mois suivant la date initiale de cérémonie, les conditions contractuelles seront maintenues pour la nouvelle date; ce que le candidat accepte et reconnaît expressément.

4-3 Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés pour un Grand prix serait jugé insuffisant, Stratégies se réserve le droit d'annuler le Grand prix en question. Les droits d'inscription et les frais de participation seront alors entièrement remboursés, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit.



GRAND PRIX STRATÉGIES DE L'INNOVATION MÉDIA 2023

INITIATIVES ÉDITORIALES |
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉDITORIAL |
DIVERSIFICATION DE LA MARQUE MÉDIA |
OFFRE DE RÉGIE | STRATÉGIE DE DIFFUSION,
DE RELATIONS CLIENTS | DISPOSITIF DE
COMMUNICATION POUR UN MÉDIA |

PRÉSENTEZ VOS MEILLEURS LANCEMENTS, PROGRAMMES,
VOS PLUS BELLES INITIATIVES ÉDITORIALES, VOS STRATÉGIES
DE DÉVELOPPEMENT ÉDITORIAL, DE DIVERSIFICATION DE LA MARQUE,
VOS OFFRES RÉGIES, VOS STRATÉGIES DE DIFFUSION, VOS DISPOSITIFS
DE COMMUNICATION AVANT LE **9 FÉVRIER 2023**

CONTACT INSCRIPTIONS : **CÉCILE RUBBEN** / CRUBBEN@STRATEGIES.FR
CONTACT PARTENARIAT : **CÉLINE REINE** / CREINE@STRATEGIES.FR

EN PARTENARIAT AVEC



AVEC LE SOUTIEN DE

